

Un composteur individuel ou partagé : l'Agglo a la solution pour valoriser nos biodéchets

Le déchet le plus facile à gérer, c'est celui qu'on évite de créer ! À la cuisine, le compostage permet de réduire de 30 à 40 % le volume des ordures ménagères et au jardin, de transformer les déchets verts en ressources. L'Agglo propose des solutions pour valoriser vos déchets alimentaires et déchets de jardin, que vous habitiez en pavillon ou en collectif.



l'Agglo, www.casgbs.fr. Des dates sont disponibles toute l'année, exclusivement à destination des habitants du territoire. À l'issue de cette formation, un des trois modèles vous sera attribué selon vos besoins.

Le saviez-vous ? Si vous compostez déjà, vous pouvez venir compléter vos connaissances en vous inscrivant uniquement à la formation !

Si vous habitez en collectif (immeuble)

Pourquoi ne pas installer un **composteur partagé dans votre résidence ou votre quartier** ? L'Agglo vous conseille et vous accompagne dans cette démarche. C'est un projet commun, simple et convivial, dans lequel un grand nombre d'habitants du territoire est déjà engagé !

Si vous habitez en pavillon

La Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine met à votre disposition **3 modèles de composteurs en bois selon la taille de votre espace extérieur**, à des tarifs négociés et subventionnés.

Comment s'équiper ?

Pour adopter votre composteur, vous devrez suivre au préalable une initiation au compostage d'1h, sous forme de webinaire. Pour vous inscrire, il suffit de choisir votre session sur la [page consacrée au compostage](#) du site internet de

Comment s'organiser ?

Un ou plusieurs habitants se portent bénévoles pour devenir référents. Ils suivent le bon déroulement du processus de compostage et peuvent intervenir lors des ateliers d'information.

Sur le site, 3 types de bacs sont installés : apport, matières sèches et maturation. Les participants s'équipent d'un bio-seau pour stocker leurs biodéchets avant de les déposer dans le composteur adéquat.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet de l'Agglo, www.casgbs.fr, sur la [page consacrée au compostage](#).

Le compostage, comment ça marche ?

Le compostage correspond à la **décomposition des déchets par un processus biologique naturel**. Il s'agit d'un recyclage naturel de la matière organique, accompli par des décomposeurs : bactéries et champignons microscopiques, lombrics, etc. en présence d'oxygène et d'eau. Il suffit de déposer le bon mix de déchets humides (déchets de cuisine) et de déchets secs (déchets de jardin) dans le composteur.

Après 9 à 12 mois de transformation et quelques précautions (fragmenter, surveiller l'humidité, brasser), il en résulte un résidu riche en éléments nutritifs, composé d'une matière organique stabilisée et de substances minérales : le compost, produit fertile, naturel, utilisable sur vos espaces verts, dans vos pots et jardinières ou sur des sols dégradés à végétaliser. **Faire du compost, c'est produire son propre amendement !**

Nuisibles, odeurs... Vous hésitez encore, vous avez des doutes ? L'Agglo répond à toutes vos interrogations dans sa [Foire aux Questions](#).

Le lombricompostage, pourquoi pas ?

Idéal pour les petits appartements, un lombricomposteur permet de **recycler les déchets organiques de cuisine à l'aide de vers de terre**, dont les déjections forment du compost. Pas de vers qui s'échappent, ni d'odeurs désagréables : plus de raison d'hésiter ! Plus d'informations sur le [site de l'Agglo](#).

La Com'Post

Abonnez-vous à notre lettre d'info dédiée au compostage !

Recevez 2 fois par an une mine d'informations pour jardiner malin. Gratuite, la Com'Post prodigue conseils et astuces pour devenir un as dans votre pratique du compostage.

Inscrivez-vous vite sur notre site internet : [recevoir la newsletter](#)

L'Agglo vous accompagne avec ses tutos vidéo dédiés au compostage

Transformer ses déchets en ressources, en une saison de 5 épisodes, à **visionner dès maintenant** sur le [site internet de la CASGBS](#) :

Petits jardins et appartements :

- **le lombricompostage**, pour recycler les déchets organiques de cuisine, à l'aide de vers de terre de compost.

Compostage individuel :

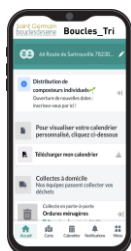
- **l'entretien d'un composteur**, essentiel pour s'assurer du bon équilibre des matières dans le composteur et de la bonne qualité du compost produit.

Grands jardins :

- **le compostage « en lasagne »**, une méthode qui permet de réutiliser les déchets du jardin pour créer une zone de plantation fertile.

- **le jardicyclage**, ou comment réutiliser tous les déchets verts du jardin... dans son jardin.

- **la technique du compostage « en tas »**, destinée aux grands jardins et aux jardiniers qui ont beaucoup de déchets à composter.



Rendez-vous sur Boucles_Tri !

Conçue par l'Agglo et accessible depuis début juin sur l'App Store et Google Play, Boucles_Tri recense toutes les informations utiles à la collecte, au tri et à la réduction de vos déchets, en fonction de votre adresse. Elle vous informe également sur le compostage de proximité !

> Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.casgbs.fr en page Actualités